



Rapport n°2a : Compte financier 2019 – rapport de présentation de l’ordonnateur

Rapporteur (s) :	Luc Johann, Administrateur provisoire
Service – personnel référent	Véronique Bourhis, directrice des affaires financières Audrey Debiez, chargée du budget
Séance du Conseil d’administration	12 mars 2020

- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre



▪ SOMMAIRE ▪

1	Le tableau des emplois	5
1.1	Les emplois sous plafond Etat	6
1.2	Les emplois financés hors Subvention pour Charge de Service Public (SCSP)	6
1.2.1	Les emplois doctorants.....	6
1.2.2	Les emplois BIATSS	6
1.3	L'analyse de la masse salariale	7
1.3.1	Comparaison avec le BR 2019	7
1.3.2	Comparaison avec le compte financier 2018	9
1.3.3	Perspectives avec les prévisions 2020.....	9
1.4	Indicateurs.....	10
2	Le tableau des autorisations budgétaires	12
2.1	Les recettes	13
2.1.1	Les recettes globalisées.....	13
2.1.2	Les recettes fléchées	13
2.1.3	Les principales sources du financement.....	15
2.2	Les dépenses	15
3	Le tableau des dépenses par destination et des recettes par origine	19
4	Le tableau d'équilibre financier.....	21
5	Le tableau d'opérations pour compte de tiers.....	22
6	Le tableau de la situation patrimoniale.....	23
7	Le plan de trésorerie	25
8	Le tableau des opérations liées aux recettes fléchées.....	26
9	Le tableau de synthèse budgétaire et comptable.....	27
10	CONCLUSION ET PROJET DE DÉLIBÉRATION	28

Rapport de présentation de l'ordonnateur

Compte financier 2019

Le rapport sur le compte financier contient deux parties. La première rend compte de la gestion de l'Établissement et la seconde analyse ses données financières.

Le **compte rendu de gestion**, est réalisé et présenté par l'ordonnateur. Il rend compte de l'exécution budgétaire en regard du budget adopté et éventuellement modifié par le conseil d'administration. Il explicite notamment les différences entre les prévisions budgétaires et leur exécution, par service, par domaine et/ou activité.

L'**agent comptable** informe le conseil d'administration de l'état du patrimoine, des stocks, des créances, des reliquats de subventions. Il présente et explique les différents indicateurs financiers mentionnés ci-dessus. L'analyse des données financières s'effectue notamment à partir du résultat et de la capacité d'autofinancement. Elle est présentée par l'agent comptable qui explique, notamment en fonction de la composition du fonds de roulement (stock, provisions, besoins de trésorerie, etc.), la marge dont dispose l'établissement pour financer des actions sur fonds propres.


Le compte financier reflète donc l'exécution du budget arrêté au 31 décembre. Il y a eu en 2019 2 budgets votés : le budget initial et un budget rectificatif.

En application des articles R. 719-51 et R. 719-54 du code de l'éducation, les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sont soumis à la présentation des tableaux budgétaires tant pour l'élaboration, la présentation et l'exécution de leur budget.

L'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux EPSCP rappelle que ces tableaux budgétaires doivent être **soumis au vote** de l'organe délibérant à l'occasion du compte financier :

- le tableau des emplois (tableau 1). Il présente les emplois par catégories et par types de financements ;
- le tableau des autorisations budgétaires (tableau 2). Il distingue les recettes réalisées et, au sein d'enveloppes limitatives par nature, les dépenses en autorisations d'engagement et en crédits de paiement et permet de mettre en évidence le solde budgétaire de l'exercice ;
- le tableau d'équilibre financier (tableau 4). Il comprend, d'un côté les besoins de financements, de l'autre les financements ;
- le tableau de situation patrimoniale (tableau 6). Il comprend le compte de résultat prévisionnel, le calcul de la capacité d'autofinancement, et l'état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés ;
- les tableaux des opérations pluriannuelles (tableau 9 et 10). Pour 2019, ces tableaux ne peuvent pas être produits.

Les **tableaux présentés pour information** de l'organe délibérant sont les suivants :

- 
- le tableau des dépenses par destination et recettes par origine (tableau 3). Par son niveau de détail, il a vocation à compléter le tableau des autorisations budgétaires ;
 - le tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5). Il retrace les opérations traitées en comptabilité générale en comptes de tiers ;
 - le tableau présentant le plan de trésorerie (tableau 7). Il retrace les montants mensuels des encaissements et décaissements ainsi que le solde de trésorerie en fin d'exercice ;
 - le tableau des opérations liées aux recettes fléchées (tableau 8). Il permet le suivi des opérations liées à ces recettes en retraçant l'exécution passée et prévisionnelle des encaissements et des décaissements s'y rattachant ;



Le **compte financier 2018** faisait état de 1 ETPT sous plafond État et 72,29 ETPT financés sur ressources propres, soit un **plafond global de 73,29 emplois ETPT au 31/12/2018**. On recensait 137,5 agents ETP présents au 31/12/2018 (personnel recruté par UBFC sur ressources propres).

Lors du **Budget Initial 2019 (BI 2019)**, il était prévu 1 emploi ETPT sous plafond Etat et 176,22 ETPT financés sur ressources propres, soit un **plafond global de 177,22 ETPT**.

Le **Budget Rectificatif 2019 (BR 2019)** prévoyait 1 emploi ETPT sous plafond Etat et 233,65 ETPT financés sur ressources propres, soit un **plafond global de 234,65 ETPT au 31/12/2019**. On recensait alors 392 agents ETP présents au 31/12/2019.

Le **compte financier 2019** fait état de 1 ETPT sous plafond État et 186,32 ETPT financés sur ressources propres, soit un **plafond global de 187,32 emplois ETPT au 31/12/2019**. On recense 270,20 agents ETP présents au 31/12/2019.

Avec 187,32 ETPT, UBFC respecte son plafond d'emplois voté à 234,65 ETPT au BR 2019.

1.1 Les emplois sous plafond Etat

Pour mémoire, en 2017, un seul emploi ETPT sous plafond État a été notifié à UBFC. Il correspond à une création au titre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Expérimentations Pilotes Formation tout au long de la vie. Cet emploi est accompagné de 60 418 € de crédits de masse salariale transférés à 50 % à l'UTBM et 50 % à AgroSup Dijon.

1.2 Les emplois financés hors Subvention pour Charge de Service Public (SCSP)

Les emplois financés sur les ressources propres de l'établissement hors SCSP sont de 129,99 ETPT doctorants et 56,33 ETPT BIATSS, soit un total de 186,32 ETPT au 31/12/2019.

1.2.1 Les emplois doctorants

Le BR 2019 prévoyait 162,21 ETPT doctorants répartis entre les financements Région et les financements sur projets de recherche.

Les 129,99 ETPT doctorants correspondent à la moyenne sur l'année 2019 des 184,60 ETP doctorants financés par UBFC. On dénombre 30 doctorants financés sur des projets ANR, 52,5 doctorants financés sur des projets ISITE-BFC, 1 doctorante sur un projet industriel (AFOSR), 10 doctorants financés sur des projets H2020, 85,10 contrats doctoraux Région et 6 doctorants financés sur le projet EUR-EIPHI.

1.2.2 Les emplois BIATSS

71,44 emplois non permanents ETPT BIATSS figuraient au BR 2019.

En 2019, la moyenne annuelle des emplois BIATSS non permanents est de 56,33 ETPT, représentant 85,6 ETP recensés au 31/12/2019. Parmi eux, on peut noter 8,2 ETP en renfort pour les affaires générales dont 4 agents financés par la subvention Région, 10,5 ETP en renfort administratif à ISITE-BFC pour la coordination du projet et 47,3 ETP recrutés sur les projets de recherche ISITE-BFC, 19,6 ETP rémunérés sur les autres projets de recherche (2 ETP EUR-EIPHI, 9 ETP ANR, 4 ETP NCU-RITM, 0,5 ETP H2020, 1 ETP FEDER, 1,6 ETP Plateforme Nationale pour la Recherche sur la fin de vie, 1,5 ETP Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté).

1.3 L'analyse de la masse salariale

En GBCP, les autorisations d'engagement (AE) sont égales aux crédits de paiement (CP). Par conséquent, les AE et les CP sont analysés indistinctement.

1.3.1 Comparaison avec le BR 2019

	Budget Rectificatif	Exécution	Taux d'exécution
TOTAL MASSE SALARIALE	9 107 202	7 409 318	81,36%

Le taux d'exécution des autorisations budgétaires en personnel est de **81 %** entre le BR 2019 et l'exécuté 2019 : les autorisations d'engagement en crédits de personnel s'élèvent à **7 409 318 €** au 31/12/2019, soit 1 697 884 € en deçà de ce qui était prévu au budget rectificatif (9 107 202 €).

Les tableaux ci-dessous permettent d'apprécier par catégorie de personnel et par type de projet l'exécution de la masse salariale rapportée au dernier budget voté.

✓ Masse salariale des doctorants et des BIATSS

	2019		
	Budget Rectificatif	Exécution	Taux d'exécution
Doctorants			
↳ AFOSR USA	35 826	37 697	105,22%
↳ ANR	1 140 146	863 179	75,71%
↳ CONTRATS DOCTORAUX REGION	1 993 955	2 060 313	103,33%
↳ EUR-EIPHI	296 192	151 310	51,09%
↳ H2020	430 463	354 420	82,33%
↳ ISITE	1 811 360	1 276 159	70,45%
TOTAL DOCTORANTS	5 707 942	4 743 078	83,10%
BIATSS			
FORMATION			
↳ FRI	69 982	73 606	105,18%
↳ NCU-RITM	176 074	160 110	90,93%
PÔLES MEDICAUX			
↳ ETAT - Santé Fin de Vie	88 938	87 029	97,85%
↳ ETAT - Pôle Santé Publique	76 971	54 584	70,92%
RECHERCHE			
↳ ANR	383 556	189 396	49,38%
↳ EUR-EIPHI	109 851	128 503	116,98%
↳ FEDER		9 649	
↳ H2020	245 192	41 819	17,06%
↳ ISITE	1 916 499	1 703 534	88,89%
SERVICES GÉNÉRAUX			
↳ SIEGE UBFC	84 773	83 983	99,07%
TOTAL BIATSS	3 151 836	2 532 213	80,34%

Les taux d'exécution concernant les personnels BIATSS et doctorants oscillent entre 80 et 83 % avec respectivement des exécutions de 2 532 213 € et 4 743 078 € pour ces catégories d'emplois.

L'écart entre le prévisionnel et l'exécuté s'explique notamment par :

- la prise en charge de projets non prévus tels que les projets FEDER ;
- des recrutements sur projets de recherche qui n'ont pas été aussi importants que ce pouvait laisser supposer les besoins affichés dans les projets de recherche (ISITE, ANR, H2020). D'ailleurs certains projets, lauréats 2018, n'ont toujours pas effectué leurs premiers recrutements.

Concernant les recrutements pour EIPHI, un manque de visibilité sur la participation de la Région, un report des engagements initialement prévus courant 2019 et décalés sur la fin de l'année 2019 voire 2020, et des engagements qui se concrétisent finalement par des conventions de reversements aux établissements partenaires, sont les principales raisons qui expliquent les écarts d'exécution.

On notera un taux d'exécution élevé pour le projet ISITE BFC avec en moyenne 79 % pour les personnels doctorants et administratifs.

✓ Indemnités diverses

Concernant les indemnités diverses qui ont été versées (vacations, primes, etc.), le taux d'exécution de cette enveloppe est de 54 % avec 134 028 € CP exécutés contre 247 424 € CP prévus (voir tableau ci-dessous).

	2019		
	Budget Rectificatif	Exécution	Taux d'exécution
INDEMNITÉS DIVERSES			
FORMATION			
ℳ Vacances ED	41 300	27 716	67,11%
ℳ Vacances et PCA Pépite	24 256	17 207	70,94%
ℳ Vacances Vie étudiante	5 323	3 323	62,43%
ℳ Indemnités 7 Pôles Thématiques	28 225	13 086	46,36%
ℳ PCA Directeurs ED	36 173	19 112	52,83%
RECHERCHE			
ℳ PCA ISITE	51 289	11 937	23,27%
ℳ Vacances EUR-EIPHI	-	9 613	
ℳ Vacances H2020	11 366	6 593	58,01%
SERVICES GÉNÉRAUX			
ℳ Compléments indemnitaires	10 595	12 910	121,85%
ℳ Renforts	28 430	3 280	11,54%
ℳ PCA VP	10 467	9 251	88,39%
TOTAL INDEMNITÉS DIVERSES	247 424	134 028	54,17%

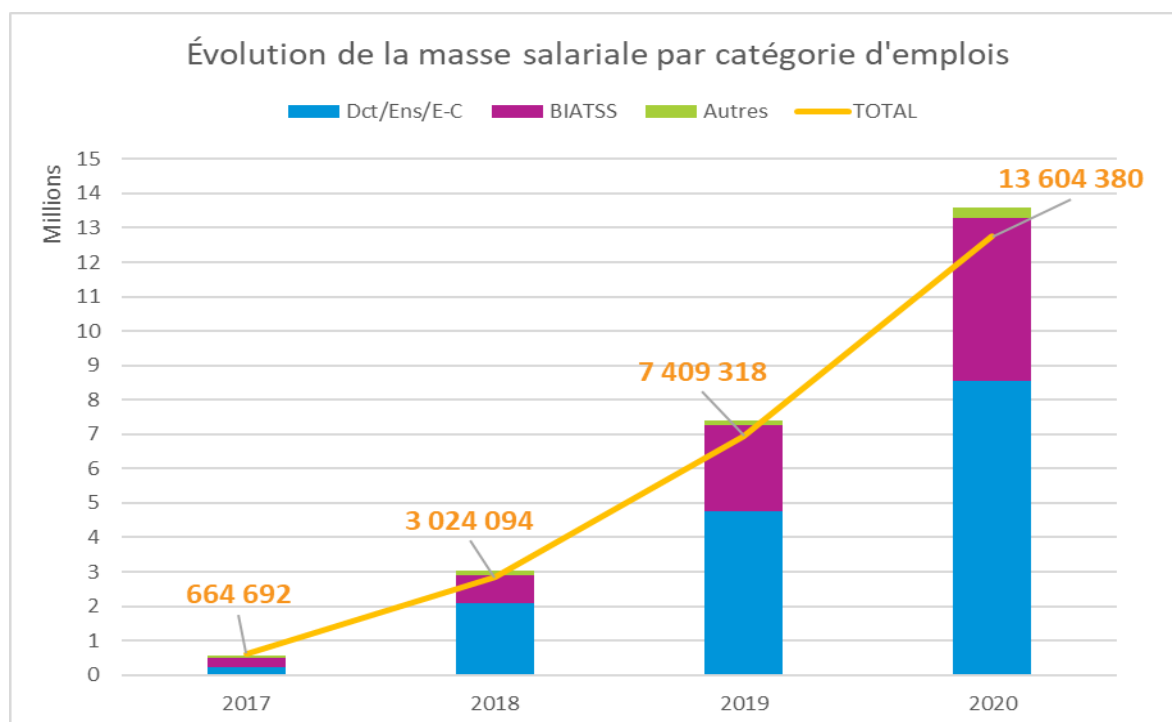
La différence d'exécution s'explique notamment par la survalorisation de l'enveloppe indemnitaire affectée à certains projets de recherche et de formation. Certains agents ont demandé des décharges de service qui finalement n'ont pas donné lieu à rémunération par UBFC (ex : PCA Directeurs ED). D'autres fonctions n'ont pas été pourvues ou ont donné lieu à démission (ex : Pôles thématiques). Certaines indemnités ont fait l'objet d'une prévision globale puis ensuite à l'exécution ont été réparties sur les différentes lignes de financement desquelles sont affectées les paies des agents.

1.3.2 Comparaison avec le compte financier 2018

Depuis 2016, la montée en puissance d'UBFC se confirme année après année. Multipliées par 5 entre 2017 et 2018, les crédits de paiement sont multipliés par 2,5 pour passer de 3 024 094 € à 7 409 318 € de personnel.

MASSE SALARIALE HORS EMPLOIS SOUS PLAFOND	COMPTE FINANCIER 2017	COMPTE FINANCIER 2018	COMPTE FINANCIER 2019	BUDGET INITIAL 2020
Dct/Ens/E-C	221 564	2 087 326	4 743 078	8 537 730
BIATSS	274 694	821 798	2 532 213	4 742 680
Autres	67 483	114 969	134 027	323 970
TOTAL	664 692	3 024 094	7 409 318	13 604 380

2019 est la deuxième année d'exécution en année pleine des projets de recherche vague 1, ayant démarrés en 2017 pour ISITE et ANR, et les contrats doctoraux Région 2017-2018. Certains projets lauréats en 2018, n'ont réellement démarré qu'en 2019, d'autres pas encore.



1.3.3 Perspectives avec les prévisions 2020

Pour 2020, UBFC a prévu des autorisations d'engagement en crédits de personnel à hauteur de 13 604 380 €, soit une multiplication par 2 des montants exécutés en 2019.

2020 devrait permettre de consolider une partie des projets de recherche, mais aussi de prendre en charge la vague des appels à projets 2020. Par ailleurs, cette année verra aboutir la fin des premiers projets de recherche lauréats en 2017.

2020 sera donc l'occasion de dresser les premiers bilans financiers des projets de recherche gérés à UBFC.

1.4 Indicateurs

La structuration d'UBFC est atypique, puisque les champs d'activité sont en perpétuelle évolution, et il est donc impossible d'avoir un périmètre constant d'analyse et un niveau de comparaison identique (recrutements en cours d'année).

Le **coût moyen d'un ETP doctorant** (Masse salariale / ETPT) en 2019 est de 36 488 €, soit 2 888 € de moins que le coût moyen en 2018 (39 376 €). On note que l'écart avec le coût standard d'un doctorant (30 k€ annuel), qui s'explique du fait du rattachement des salaires des post-doctorants à la catégorie doctorants, se réduit au fil des années.

Le **coût moyen d'un ETP BIATSS** en 2019 est de 44 953 €, soit 2 329 € de plus que le coût moyen en 2018 (42 624 €). Ce coût est corrélé avec l'augmentation du nombre de recrutement sur des projets de recherche à plus fortes rémunérations.

	2019			
	Budget Rectificatif	Exécution		Taux d'exécution
Doctorants				
Masse salariale	5 707 941	4 743 078	●	83,10%
ETP	281,50	184,60	●	65,58%
ETPT	162,21	129,99	●	80,14%
Masse salariale / ETPT	35 189	36 488	●	103,69%
BIATSS				
Masse salariale	3 151 836	2 532 213	●	80,34%
ETP	110,50	85,60	●	77,47%
ETPT	71,44	56,33	●	78,85%
Masse salariale / ETPT	44 119	44 953	●	101,89%

Le tableau ci-dessous calcule le rapport entre les ETPT et la masse salariale UBFC, incluant ou non les rémunérations indemnitaires versées à des personnels, dont la rémunération principale n'est pas prise en charge par UBFC, et qui donc ne participent pas au décompte des emplois.

Le coût moyen d'un ETPT en 2019 est de 39 767 € (masse salariale globale UBFC). En excluant les indemnités, le coût moyen est ramené à 39 047 € soit 1 195 € de moins que le coût moyen affiché en 2018 (40 242 €).

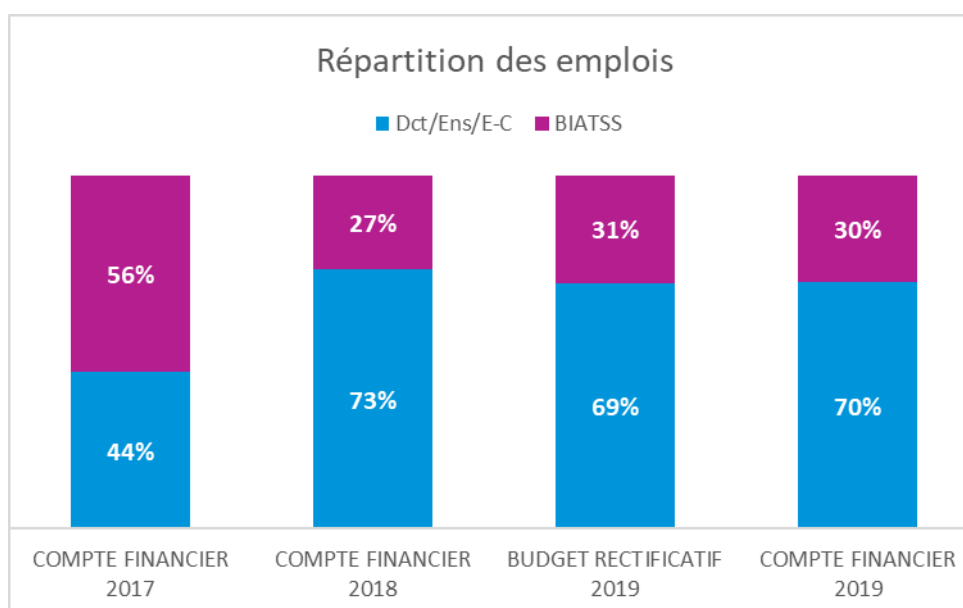
Il est important de souligner que l'effectif ETPT présenté ci-dessus ne tient pas compte de l'emploi sous plafond qui est reversé sous forme de crédits de fonctionnement à l'UTBM et AgroSup.

	COMPTE FINANCIER 2018	BUDGET RECTIFICATIF 2019	COMPTE FINANCIER 2019	Variation 2018 - 2019
MASSE SALARIALE				
HORS EMPLOIS SOUS PLAFOND				
MASSE SALARIALE (hors indemnités)	2 909 124	8 859 778	7 275 291	
ETPT	72,29	233,65	186,32	
MASSE SALARIALE / ETPT	40 242	37 919	39 047	
MASSE SALARIALE (incluant indemnités)				
MASSE SALARIALE (incluant indemnités)	3 024 094	9 107 202	7 409 318	
ETPT	72,29	233,65	186,32	
MASSE SALARIALE / ETPT	41 833	38 978	39 767	

NB : Les rémunérations "indemnitaires" ne décomptent pas d'emploi

Point le plus haut
 Points bas

La répartition des personnels par catégorie d'emplois reste stable : 70 % de doctorants et post-doctorants et 30 % de BIATSS en 2019 constituent la population rémunérée par UBFC sur ressources propres.



2 Le tableau des autorisations budgétaires

Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses (€)								Recettes (€)				
	Compte financier 2018		Budget initial 2019		Budget rectificatif 1-2019		Compte financier 2019		Montants des encaissements				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1-2019	Compte financier 2019	
Personnel	3 024 093	3 024 093	9 199 301	9 199 301	9 106 439	9 107 202	7 409 318	7 409 318	609 371	1 883 154	2 516 954	1 826 170	
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>									217 000	325 418	320 836	350 846	Subvention pour charges de service public
Personnel général	184 130	184 130	376 679	376 679	188 051	188 051	138 709	138 709	0		89 010		Autres financements de l'État
Personnel I-SITE	1 164 351	1 164 351	3 527 768	3 527 768	3 779 148	3 779 148	2 991 631	2 991 631	0				Fiscalité affectée
Autres contrats	1 675 612	1 675 612	5 294 853	5 294 853	5 139 240	5 140 003	4 278 978	4 278 978	15 000	986 836	111 266		Autres financements publics
									377 371	570 900	1 995 842	1 475 324	Recettes propres
Fonctionnement et intervention	2 659 059	2 438 878	6 947 087	6 900 791	11 156 782	11 366 321	4 594 877	3 946 012					
Fonctionnement général	1 065 316	1 000 521	1 747 246	1 771 228	1 063 200	1 157 032	750 136	590 378					
Fonctionnement I-SITE	1 155 638	1 083 666	3 255 056	3 194 936	6 101 104	6 102 317	2 066 027	1 757 447					
Fonctionnement autres contrats	438 105	354 690	1 944 785	1 934 627	3 992 478	4 106 972	1 778 714	1 598 187					
Investissement	680 558	618 546	1 167 289	744 528	4 113 182	4 136 960	1 445 398	1 175 456					
Investissement général	290 294	302 238	57 000	57 000	72 500	92 284	9 759	19 662	13 697 806	9 886 616	15 132 945	782 000	Financements de l'Etat fléchés
investissement I-SITE	290 465	233 113	724 415	651 973	2 253 088	2 215 166	991 356	917 545	4 952 758	3 148 984	4 500 866	20 158 600	Autres financements publics fléchés
Investissement autres contrats	99 799	83 196	385 874	35 555	1 787 594	1 829 509	444 283	238 249	0	172 000	1 025 057	416 064	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	6 363 710	6 081 517	17 313 676	16 844 620	24 376 403	24 610 482	13 449 593	12 530 786	19 259 935	15 090 754	23 175 822	23 182 834	TOTAL DES RECETTES
	A		A		A		B		C	C			
Solde budgétaire (excédent)	-	13 178 418	-	-	-	-	-	10 652 048	-	1 753 866	1 434 660	-	Solde budgétaire (déficit)

2.1 Les recettes

Les encaissements de l'exercice s'élèvent à 23 182 834 € dont 1 826 170 € concernent des recettes globalisées et 21 356 663 € des recettes fléchées avec un taux d'exécution global de 100.03 %.

2.1.1 Les recettes globalisées

RECETTES GLOBALISEES	budget rectificatif 2019	compte financier 2019	Taux d'exécution
SCSP	320 836 €	350 846 €	▶ 109%
contributions membres	340 000 €	300 000 €	▶ 88%
droits inscriptions	1 402 811 €	823 922 €	▶ 59%
autres recettes propres	453 307 €	351 402 €	▶ 78%
Total	2 516 954 €	1 826 170 €	▶ 73%

Les recettes globalisées concernent principalement la subvention Etat (SCSP), le reversement de la contribution des membres, le reversement des droits d'inscriptions des doctorants par les Établissements et les autres subventions de fonctionnement encaissées.

Le taux d'exécution de 73 % s'explique notamment par une surévaluation en budget rectificatif des régularisations budgétaires à établir au titre des droits d'inscription qui n'avaient pas fait de rapprochement en 2018.

Le montant des droits d'inscriptions encaissés en 2019 est de 185 430 € au titre des premiers versements de l'année universitaire 2019-2020, et de 638 492 € au titre des années précédentes.

La SCSP notifiée en 2019 s'élève à 327 480 €. La différence porte sur le rapprochement avec des titres de recette qui n'a pas été effectué en 2018.

Les cotisations des membres d'UBFC sont conformes à ce qui est attendu : 100 000 € pour l'uB, 100 000 € pour l'UFC et 20 000 € pour chacun des cinq autres membres, soit un total de 300 000 €.

Les autres recettes sont constituées des frais de gestion prélevés par UBFC sur les projets de recherche pour 340 987 € ainsi que de remboursements ou soutiens divers.

2.1.2 Les recettes fléchées

Le taux d'exécution des recettes fléchées est de 103 %, avec cependant des écarts à noter entre les prévisions et les encaissements en fonction des projets. Il convient par ailleurs de noter, que les frais de gestion, prélevés sur les projets pour 2019 pour un montant de 340 987 €, ont fait l'objet d'un retraitement budgétaire interne au profit des encaissements globalisés qu'ils viennent abonder.

RECETTES FLÉCHÉES PAR PROJETS	budget rectificatif 2019	compte financier 2019	Taux d'exécution
ANR PIA ISITE-BFC- LIPSTIC-TALENT CAMPUS	8 968 548 €	8 289 725 €	▶ 92%
ANR PIA EUR-EIPHI	1 231 470 €	2 447 275 €	▶ 199%
ANR PIA NCU-RITM	1 004 220 €	984 863 €	▶ 98%
ANR génériques	3 928 707 €	3 977 846 €	▶ 101%
CRBFC - contrats doctoraux	2 250 473 €	2 753 091 €	▶ 122%
CRBFC - autres subventions vie étudiante, soutien	232 500 €	120 000 €	▶ 52%
DATA CENTER	0 €	622 000 €	non prévu
Nuit des chercheurs (hors Stories)	0 €	72 500 €	non prévu
EUROPE -H2020	1 865 590 €	1 131 237 €	▶ 61%
EUROPE - ERASMUS +	33 423 €	53 476 €	▶ 160%
POLES SANTE et FIN DE VIE	566 100 €	452 920 €	▶ 80%
PROJET US AIR FORCE	61 564 €	105 464 €	▶ 171%
PEPITE	516 273 €	39 600 €	▶ 67%
COFINANCEMENT de THESES		157 711 €	
VIE ETUDIANTE		8 662 €	
INGENIEUR MANAGER TOUR		26 000 €	
AUTRES		114 293 €	
Total		20 658 868 €	

Les encaissements sur le projet ISITE sont inférieurs aux versements annoncés dans l'échéancier de la convention, notamment en raison de la rédaction par l'ANR, d'un second avenant à la convention ISITE-BFC, en cours de signature, et qui apporte des régularisations à l'échéancier financier.

Les encaissements sur le projet RITM sont conformes au calendrier de versement, et ceux constatés sur l'EUR-EIPHI, supérieurs aux prévisions reflètent le décalage de versement de l'échéance 2018 reportée à 2019.

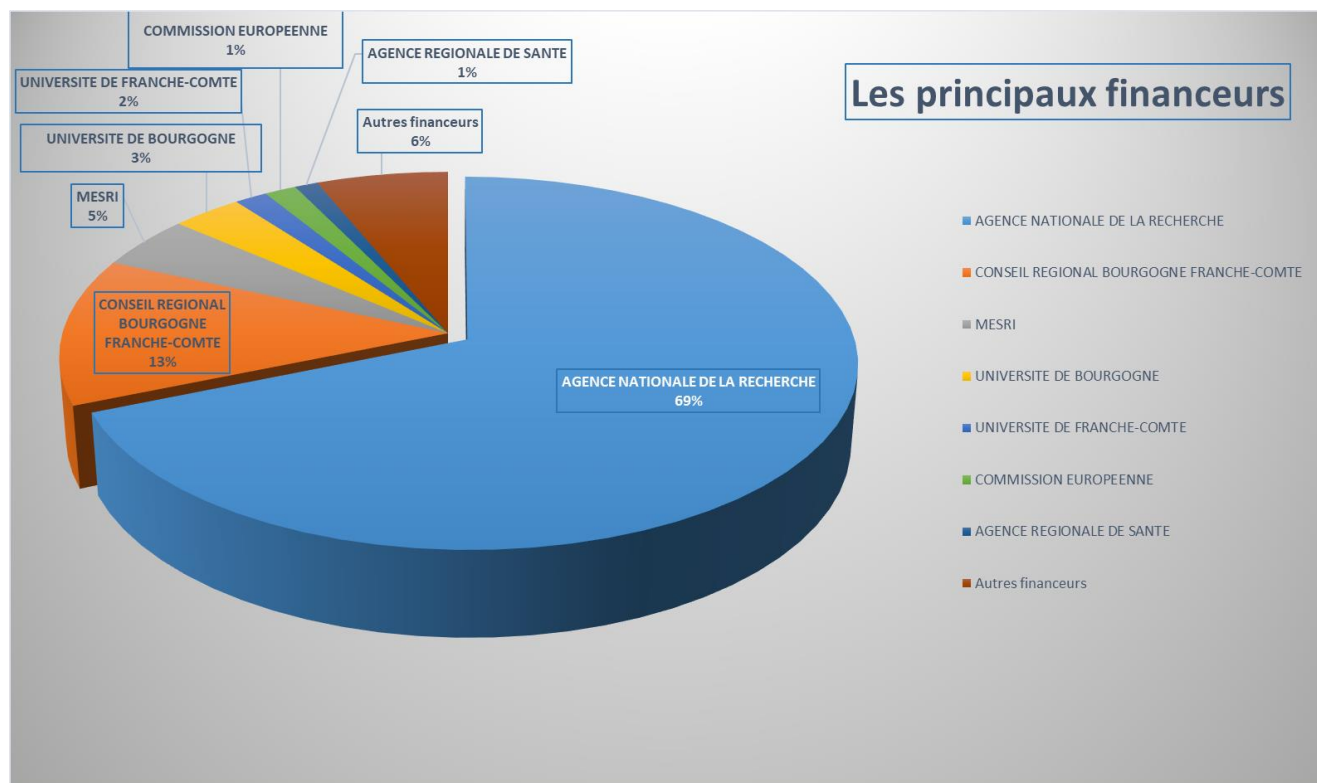
Les autres écarts significatifs entre les encaissements et les données prévisionnelles s'expliquent notamment par :

- le versement par le MESRI d'une dotation de 622 000 €, au titre de sa participation au financement des infrastructures et des interconnexions nécessaires au fonctionnement du DATACENTER localisé à l'uB,
- une sous-évaluation initiale des versements du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, au titre de son soutien au financements des contrats doctoraux,
- une surestimation des encaissements versés sur les projets H2020.

2.1.3 Les principales sources du financement

UBFC a vocation à porter les projets de recherche à l'échelle du site. Ainsi, 69 % des recettes proviennent de l'ANR.

Le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté contribue à hauteur de 13 % du budget d'UBFC avec un apport financier de presque 3 M€. Il permet notamment de financer 87 contrats doctoraux, mais d'apporter aussi un appui au recrutement de 4 agents UBFC, ou encore de financer des actions de communication.



2.2 Les dépenses

Les autorisations d'engagement (AE), les crédits de paiement (CP) et le solde budgétaire

	BUDGET RECTIFICATIF 2019		BUDGET EXECUTE 2019		Taux d'exécution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
DÉPENSES						
PERSONNEL	9 106 439	9 107 201	7 409 318	7 409 318	81%	81%
FONCTIONNEMENT	11 156 783	11 366 320	4 594 877	3 946 012	41%	35%
INVESTISSEMENT	4 113 182	4 136 960	1 445 398	1 175 456	35%	28%
TOTAL AUTORISATIONS DE DÉPENSES	24 376 404	24 610 481	13 449 593	12 530 786	55%	51%
SOLDE BUDGÉTAIRE		- 1 434 660		10 652 048		



Le taux moyen d'exécution des dépenses passe de 34 % en 2018 à 51 % en 2019.

Si les prévisions de dépenses de personnel s'approchent d'un taux d'exécution convenable, la consommation des crédits de fonctionnement et d'investissement affichent une sous-consommation manifeste qui peut trouver des pistes d'explication dans :

- ✓ Les difficultés liées au système d'organisation financière très centralisée qui ne contribue pas à la fluidité dans la chaîne de la dépense, conjuguée à l'augmentation plus que significative des actes de gestion passant de 3 200 en 2017 à 10 500 en 2019. Même si des recrutements ont été faits depuis 2017, le turnover important rend difficile la transmission des compétences. Les évolutions en matière de délégation de signature qui se concrétiseront certainement en 2020 devraient permettre, à effectifs constants, de soulager la fonction financière au niveau central.
- ✓ Du sous-dimensionnement de l'agence comptable jusqu'à décembre 2019, dans l'incapacité d'absorber le flux des paiements toujours plus important.
- ✓ Mais aussi certainement de la surévaluation des estimations des besoins budgétaires des porteurs de projet et de la difficulté à conduire un dialogue de gestion efficace avec des outils qui ne sont pas toujours pertinents. Sur ce point, le renfort en septembre 2019 de la fonction liée au suivi financier des projets ANR, H2020, FEDER, financé sur fonds régionaux est une réelle avancée qu'il conviendra de pérenniser.

Cependant les situations peuvent être bien différentes en fonction des projets. C'est pourquoi, au-delà de l'analyse globale par nature de dépense, l'exécution du budget s'apprécie aussi par projet. Les tableaux qui suivent font état de l'exécution budgétaire par projet, ventilée par nature de dépense.

	BUDGET RECTIFICATIF 2019		BUDGET EXECUTE 2019		Taux d'exécution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
FORMATION						
ECOLE DOCTORALES	643 996	701 687	562 675	584 819	87%	83%
FONC	575 196	629 705	527 326	552 407	92%	88%
INV	28 000	30 682	7 633	4 696	27%	15%
PRS	40 800	41 300	27 716	27 716	68%	67%
FRI	201 034	250 864	179 791	155 232	89%	62%
FONC	120 964	170 794	103 273	78 715	85%	46%
INV	-	-	-	-	-	-
PRS	80 070	80 070	76 517	76 517	96%	96%
MOBILITÉ	15 250	15 250	-	-	0%	0%
FONC	15 250	15 250	-	-	0%	0%
INV	-	-	-	-	-	-
PRS	-	-	-	-	-	-
PIA 3 - NCU-RITM	325 586	326 649	236 631	203 687	73%	62%
FONC	128 937	130 000	76 521	43 577	59%	34%
INV	20 575	20 575	-	-	0%	0%
PRS	176 074	176 074	160 110	160 110	91%	91%
PEPITE	94 890	97 061	63 318	63 031	67%	65%
FONC	69 052	70 960	44 497	44 211	64%	62%
INV	1 320	1 320	1 613	1 613	122%	122%
PRS	24 518	24 781	17 207	17 207	70%	69%
PIM	87 700	88 154	70 073	70 386	80%	80%
FONC	87 700	88 154	70 073	70 386	80%	80%
INV	-	-	-	-	-	-
PRS	-	-	-	-	-	-
VIE	41 533	44 369	20 472	19 693	49%	44%
FONC	36 210	39 046	17 150	16 370	47%	42%
INV	-	-	-	-	-	-
PRS	5 323	5 323	3 323	3 323	62%	62%
TOTAL	1 409 989	1 524 034	1 132 961	1 096 849	80%	72%

	BUDGET RECTIFICATIF 2019		BUDGET EXECUTE 2019		Taux d'exécution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
RECHERCHE						
AFOSR USA	99 838	102 331	66 280	63 330	66%	62%
FONC	43 883	46 376	12 802	9 852	29%	21%
INV	20 129	20 129	15 780	15 780	78%	78%
PRS	35 826	35 826	37 697	37 697	105%	105%
ANR	3 736 200	3 610 078	1 758 786	1 558 995	47%	43%
FONC	1 278 433	1 188 593	396 334	359 488	31%	30%
INV	934 065	897 784	309 876	146 932	33%	16%
PRS	1 523 702	1 523 702	1 052 575	1 052 575	69%	69%
CONTRATS DOCTORAUX REGION	1 999 058	1 999 058	2 060 312	2 060 312	103%	103%
FONC	5 103	5 103	-	-	0%	0%
INV	-	-	-	-	-	-
PRS	1 993 955	1 993 955	2 060 312	2 060 312	103%	103%
FEDER	-	-	69 895	18 610		
FONC	-	-	22 961	8 961		
INV	-	-	37 285	-		
PRS	-	-	9 649	9 649		
PIA 3 - EUR-EIPHI	950 243	980 887	576 176	514 690	61%	52%
FONC	492 701	512 830	243 522	172 725	49%	34%
INV	51 500	62 016	43 227	52 539	84%	85%
PRS	406 042	406 042	289 426	289 426	71%	71%
PIA 3 - ISITE	12 133 340	12 096 631	6 049 014	5 666 623	50%	47%
FONC	6 101 104	6 102 317	2 066 027	1 757 447	34%	29%
INV	2 253 088	2 215 166	991 356	917 545	44%	41%
PRS	3 779 148	3 779 148	2 991 631	2 991 631	79%	79%
H2020	2 331 637	2 466 318	622 888	599 047	27%	24%
FONC	912 612	982 293	191 188	179 527	21%	18%
INV	732 005	797 005	28 869	16 688	4%	2%
PRS	687 020	687 020	402 832	402 832	59%	59%
TOTAL	21 250 316	21 255 304	11 203 350	10 481 607	53%	49%

	BUDGET RECTIFICATIF 2019		BUDGET EXECUTE 2019		Taux d'exécution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PÔLES MEDICAUX						
SANTÉ - FIN DE VIE	122 298	122 328	120 466	109 890	99%	90%
FONC	33 360	33 389	33 437	22 861	100%	68%
INV	-	-	-	-		
PRS	88 938	88 938	87 029	87 029	98%	98%
PÔLE SANTÉ PUBLIQUE	245 050	246 450	63 052	62 949	26%	26%
FONC	168 079	169 479	8 467	8 364	5%	5%
INV	-	-	-	-		
PRS	76 971	76 971	54 584	54 584	71%	71%
TOTAL	367 348	368 778	183 517	172 838	50%	47%

	BUDGET RECTIFICATIF 2019		BUDGET EXECUTE 2019		Taux d'exécution	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
SIÈGE						
FONC	1 088 200	1 182 032	781 297	621 121	72%	53%
INV	72 500	92 284	9 759	19 662	13%	21%
PRS	188 051	188 050	138 709	138 709	74%	74%
TOTAL	1 348 751	1 462 366	929 764	779 491	69%	53%

Le Conseil d'administration est amené à se prononcer sur le tableau 2 des autorisations budgétaires, étant précisé que le tableau 3 des dépenses par destination et des recettes par origine, soumis pour information, a vocation à compléter par son niveau de détail le tableau 2.

3 Le tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Ces 2 tableaux ne font pas appel à de commentaires particuliers.

Tableau 3 : Dépenses par destination et recettes par origine- COMPTE FINANCIER 2019

(Présenté pour information à l'organe délibérant)

Compte financier 2019	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	3 350 981	3 350 981	568 344	586 966	7 633	4 696	3 926 958	3 942 643
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence			4 964	1 905			4 964	1 905
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	4 093	4 093	34 472	31 072			38 565	35 165
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 346 888	3 346 888	528 908	553 989	7 633	4 696	3 883 429	3 905 573
Recherche	3 435 251	3 435 251	2 877 385	2 439 914	1 399 384	1 121 846	7 712 020	6 997 010
D106 - Rech univ science vie	778 776	778 776	598 328	467 660	212 027	86 752	1 589 131	1 333 188
D107 - Rech univ maths	832 805	832 805	246 028	229 884	225 801	167 083	1 304 634	1 229 772
D108 - Rech univ phys chimie	901 816	901 816	787 903	632 096	763 756	604 726	2 453 475	2 138 638
D109 - Rech univ phys nucl	46 743	46 743					46 743	46 743
D110 - Rech univ science terre	251 998	251 998	269 049	247 105	51 432	51 432	572 479	550 535
D111 - Rech univ science homme	122 869	122 869	130 444	73 084	54 975	48 765	308 288	244 718
D112 - Rech univ Transvers	500 245	500 245	845 633	790 085	91 393	163 087	1 437 271	1 453 417
Soutien et support	620 949	620 949	1 123 848	890 052	38 381	48 914	1 783 178	1 559 914
D105 - Bibliothèques et documentation							0	0
D113 - Diffusion des savoirs et musées	29 392	29 392	99 573	96 442	1 790	1 790	130 755	127 623
D114 - Immobilier			92 520	87 361		19 662	92 520	107 023
D115 - Pilotage et support	591 557	591 557	931 755	706 249	36 591	27 462	1 559 903	1 325 268
Étudiants	2 138	2 138	25 300	29 081	0	0	27 438	31 219
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	3 364	3 364			3 364	3 364
D202 - Aides indirectes	2 138	2 138	21 935	25 716			24 073	27 855
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							0	0
Total	7 409 318	7 409 318	4 594 877	3 946 012	1 445 398	1 175 456	13 449 593	12 530 786

Compte financier 2019	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
R1-Subvention pour charges de service public-	350 846								350 846
R2-Droits d'inscription					823 922				823 922
R3-Formation continue, diplômes propres et VAE									0
R4-Taxe d'apprentissage									0
R5-Contrats et prestations de recherche hors ANR								105 464	105 464
R6- Valorisation									0
R7-ANR investissements d'avenir					293 208		11 689 593		11 982 801
R8-ANR hors investissements d'avenir					32 265		3 977 846		4 010 111
R9-Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							2 987 410		2 987 410
R10-Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					15 515		1 085 904		1 101 419
R11-Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres					8 129	782 000	287 221	11 321	1 088 671
R12-Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0
R13-Autres recettes					302 286		130 625	299 279	732 190
Total	350 846	0	0	0	1 475 324	782 000	20 158 600	416 064	23 182 834

4 Le tableau d'équilibre financier

Ce tableau retrace le total des financements et des besoins qui s'élève à 8 413 774 €. L'excédent budgétaire de 10 652 048 € est constitué par 10 465 663 € sur opérations fléchées et 186 385 € sur opérations globalisées. Il retrace également les prélèvements de trésorerie liés aux opérations pour comptes de tiers pour 2 725 774 € et des encaissements négatifs de 2 238 274 €, conséquence de décalages d'exercice entre des encaissements constatés en 2018 mais traités budgétairement en 2019. L'abondement de la trésorerie est de 5 688 000.50 €.

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT									
	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1- 2019	Compte financier 2019	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1- 2019	Compte financier 2019	
BESOINS					FINANCEMENTS				
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0	1 753 866	1 434 660	-	13 178 418		0	10 652 047,94	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>									<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>									<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)									Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 226 627	2 764 985	3 249 199	2 725 773,78		2 764 985	100 000	-2 238 274	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	39 356		637	0	4 028 488		102	0	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	4 265 983	4 518 851	4 684 496	2 725 773,78	17 206 906	2 764 985	100 102	8 413 774	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	12 940 923			5 688 000,50	0	1 753 866	4 584 394		PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	13 727 930			5 501 615,31	0	1 432 113	4 749 947		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	#REF!		165 552	186 385,19	787 006	321 753			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	17 206 906	4 518 851	4 684 496	8 413 774	17 206 906	4 518 851	4 684 496	8 413 774	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

(c) le budget rectificatif correspond au total du budget initial et de tous les budgets rectificatifs de l'exercice

5 Le tableau d'opérations pour compte de tiers

Les opérations pour compte de tiers concernent notamment les versements aux établissements membres au titre des actions ISITE, EUR-EIPHI et NCU-RITM, ceux pour les 2 projets de recherche H2020 dont UBFC est coordinateur, les versements à la FCS des échéances au titre de sa mission de bénéficiaire non partenaire des fonds des LABEX LIPSTIC et de l'IDEFI TALENT- CAMPUS.

Tableau 5 Opérations pour le compte de tiers

Compte financier 2019

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
FCS-PIA IDEFI TALENT CAMPUS		Reversements à la FCS gestion du projet	200 000,00	
FCS-PIA LABEX LIPSTIC		Reversements à la FCS gestion du projet	455 248,00	
PROJET ISITE- masters UBFC		Etablissements membres	1 175 000,00	
PROJET ISITE- projet RELATIONS		CHRU Besançon	30 703,00	
POLE SANTE PUBLIQUE		Partenaires du Pôle	59 050,00	
Contrat doctoral LUGUERN		Luguern	3 966,38	
EUR-EIPHI		Partenaires du projet (uB-UFC- UT Troyes)	168 460,40	
NCU-RITM		Etablissements membres	567 146,00	
Projet H2020 LIMQUET		TCPA Foundation	20 000,00	
Projet H2020 STORIES		Partenaires du projet	46 200,00	
TOTAL			2 725 773,78	- €

6 Le tableau de la situation patrimoniale

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CHARGES	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1-2019	Compte financier 2019	PRODUITS	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1-2019	Compte financier 2019
Personnel	2 977 451,70	9 199 301,00	9 107 202,00	7 289 144,38	Subventions de l'Etat	3 193 924,52	325 418,00	260 418,00	8 422 303,92
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	2 658 783,17	7 174 797,00	11 366 321,00	4 804 116,57	Autres subventions	2 647 792,52	15 475 948,00	18 428 675,00	4 075 386,64
					Autres produits	100 694,57	822 915,00	1 867 998,00	902 536,12
TOTAL DES CHARGES (1)	5 636 234,87	16 374 098,00	20 473 523,00	12 093 260,95	TOTAL DES PRODUITS (2)	5 942 411,61	16 624 281,00	20 557 091,00	13 400 226,68
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	306 176,74	250 183,00	83 568,00	1 306 965,73	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)				
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	5 942 411,61	16 624 281,00	20 557 091,00	13 400 226,68	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	5 942 411,61	16 624 281,00	20 557 091,00	13 400 226,68

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

0

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1-2019	Compte financier 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	306 176,74	250 183,00	83 568,00	1 306 965,73
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	128 613,39	227 710,00	599 964,00	465 204,33
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs				
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-99 623,57	-131 179,00	-488 179,00	-434 546,12
= CAF ou IAF*	335 166,56	346 714,00	195 353,00	1 337 623,94

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1-2019	Compte financier 2019	RESSOURCES	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1-2019	Compte financier 2019
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	335 166,56	346 714,00	195 353,00	1 337 623,94
Investissements	718 408,32	1 167 289,00	4 136 960,00	1 146 703,05	Financement de l'actif par l'État	373 282,46			1 110 393,44
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	217 403,97	1 110 289,00	4 064 994,00	32 468,32
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières					Augmentation des dettes financières				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	718 408,32	1 167 289,00	4 136 960,00	1 146 703,05	TOTAL DES RESSOURCES (6)	925 852,99	1 457 003,00	4 260 347,00	2 480 485,70
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	207 444,67	289 714,00	123 387,00	1 333 782,65	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		0,00	0,00	0,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Compte financier 2018	Budget initial 2019	Budget rectificatif 1-2019	Compte financier 2019
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	207 444,67	289 714,00	123 387,00	1 333 782,65
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-12 734 548,61	2 043 579,83	4 707 781,69	-4 354 217,85
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	12 941 993,28	-1 753 865,83	-4 584 394,69	5 688 000,50
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	664 046,69	746 316,00	787 433,69	1 997 829,34
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-17 898 470,16	-3 120 342,00	-13 190 688,47	-22 252 688,01
Niveau de la TRESORERIE	18 562 516,85	3 866 658,00	13 978 122,16	24 250 517,35

Le résultat, la capacité d'autofinancement et l'apport au fonds de roulement

Le **résultat 2019** s'élève à **1 306 965.73 €**. Il est exceptionnel et s'explique en partie par un produit comptabilisé fin 2019 pour 622 000 € (DATA CENTER). Le taux d'excédent sur les produits est de **9.7 %**, supérieur au seuil d'alerte qui se situe à 2 %.

La **capacité d'autofinancement** est de **1 337 623.94 € €** ce qui donne un taux d'autofinancement par rapport aux produits encaissables de **9.9 %**, taux qui permettra à UBFC d'investir ou de constituer un fonds de roulement.

L'apport au fonds de roulement 2019 s'élève à **1 333 782.65 €**. Le fonds de roulement 2019 d'un montant de 1 997 829.33 €, correspond à 60 jours de charges décaissables.

Depuis sa création le 1^{er} avril 2015, la COMUE UBFC génère des résultats positifs, une capacité d'autofinancement qui lui permet d'investir, et des apports au fonds de roulement, avec un fonds de roulement qui se constitue d'année en année.

7 Le plan de trésorerie

Tableau 7

Plan de trésorerie - Budget initial 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	18 562 516,85	18 814 548,73	19 188 401,49	21 056 269,02	21 556 826,97	21 765 483,51	20 981 207,46	19 971 122,32	20 686 028,01	19 371 878,49	18 699 127,34	21 584 836,13	5 688 000,50
<i>dont placements = total du C 50</i>													
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	256 628,00	0,00	788 228,66	123 860,35	2 188,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	655 264,81	1 826 170,48
Subvention pour charges de service public	250 628,00	0,00	60 418,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 800,00	350 846,00
Autres financements de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres financements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres	6 000,00	0,00	727 810,66	123 860,35	2 188,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 464,81	1 475 324,48
A2. Recettes budgétaires fléchées	24 211,24	673 422,50	1 419 560,90	685 747,21	439 947,92	316 830,00	432 794,00	924 652,00	111 572,00	21 000,00	4 783 587,25	11 523 338,26	21 356 663,28
Financements de l'Etat fléchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	682 000,00	782 000,00
Autres financements publics	0,00	673 422,50	1 412 460,90	664 222,82	439 868,00	316 830,00	332 794,00	924 652,00	111 572,00	21 000,00	4 783 587,25	10 478 190,06	20 158 599,53
Recettes propres fléchées	24 211,24	0,00	7 100,00	21 524,39	79,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363 148,20	416 063,75
A3. Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 238 273,66	-2 238 273,66
Nouveaux emprunts													0,00
Opérations pour compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA													-2 238 273,66
TVA													0,00
Autres encaissements sur comptes de tiers													0,00
A. TOTAL	280 839,24	673 422,50	2 207 789,56	809 607,56	442 136,58	316 830,00	432 794,00	924 652,00	111 572,00	21 000,00	4 783 587,25	9 940 329,41	20 944 560,10
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	25 724,00	167 703,33	85 351,63	150 297,71	29 515,06	95 483,13	37 052,77	41 971,58	226 987,32	116 819,79	145 083,32	517 795,65	1 639 785,29
Personnel	0,00	263,06	0,00	485,16	0,00	0,00	26 062,27	100,00	535,71	0,00	41 432,87	215 201,95	284 081,02
Fonctionnement	25 724,00	164 758,75	85 351,63	149 812,55	29 515,06	93 869,96	10 990,50	41 871,58	210 671,61	115 634,79	103 650,45	280 917,56	1 312 768,44
Intervention	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	2 681,52	0,00	0,00	0,00	1 613,17	0,00	0,00	15 780,00	1 185,00	0,00	21 676,14	42 935,83
B2. Dépenses sur recettes fléchées	3 083,36	131 866,41	254 570,40	158 751,90	203 964,98	308 515,07	699 257,38	167 774,73	664 756,66	576 931,36	1 422 092,14	6 299 436,14	10 891 000,53
Personnel	0,00	797,86	0,00	0,00	0,00	0,00	477 051,15	797,86	0,00	0,00	1 067 707,37	5 578 883,16	7 125 237,40
Fonctionnement	3 083,36	78 541,08	214 298,02	128 377,59	134 694,00	138 180,34	205 423,62	118 908,16	396 541,60	328 628,71	323 471,99	563 094,84	2 633 243,31
Intervention													0,00
Investissement	0,00	52 527,47	40 272,38	30 374,31	69 270,98	170 334,73	16 782,61	48 068,71	268 215,06	248 302,65	30 912,78	157 458,14	1 132 519,82
B3. Opérations non budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	697 107,85	706 568,99	0,00	533 977,54	0,00	330 703,00	457 416,40	2 725 773,78
Remboursements d'emprunts													0,00
Opérations pour compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA						697 107,85	706 568,99		533 977,54		330 703,00	457 416,40	2 725 773,78
TVA													0,00
Autres décaissements sur comptes de tiers													0,00
B. TOTAL	28 807,36	299 569,74	339 922,03	309 049,61	233 480,04	1 101 106,05	1 442 879,14	209 746,31	1 425 721,52	693 751,15	1 897 878,46	7 274 648,19	15 256 559,60
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	252 031,88	373 852,76	1 867 867,53	500 557,95	208 656,54	-784 276,05	-1 010 085,14	714 905,69	-1 314 149,52	-672 751,15	2 885 708,79	2 665 681,22	5 688 000,50
SOLDE CUMULE (1) + (2)	18 814 548,73	19 188 401,49	21 056 269,02	21 556 826,97	21 765 483,51	20 981 207,46	19 971 122,32	20 686 028,01	19 371 878,49	18 699 127,34	21 584 836,13	24 250 517,35	= total de la classe 5
													dont trésorerie fléchée = A2 - B2
													5 501 615,31
													dont trésorerie globalisée=
													186 385,19

* Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier

Le solde de trésorerie en fin d'exercice 2019 est de **24 250 517,35 €**. Il était de 18 562 516,85 € au 31/12/2018. Elle a été abondée de **5 688 000,50 €** :
5 501 615,31 € en trésorerie fléchée et 186 385,19 € en globalisée.

8 Le tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées
Compte financier 2019

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées *

	Antérieures à N non dénouées	2 019	2020	2 021	2 022
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	4 639 831	18 695 767	29 161 430	23 101 069	
Recettes fléchées (b)	18 650 564	21 356 664	20 733 579	0	0
Financements de l'État fléchés		782 000	50 000		
Autres financements Etat fléchés	18 650 564	20 158 600	20 640 777	0	0
Recettes propres fléchées	0	416 064	42 802		
Dépenses sur recettes fléchées (c)	4 594 628	10 891 001	26 793 940	0	0
Personnel					
AE=CP	2 839 963	7 125 237	13 294 244	0	0
CP	2 839 963	7 125 237	13 294 244		
Fonctionnement					
AE	1 593 743	3 256 226	10 164 489	0	0
CP	1 438 357	2 633 243	10 403 142	0	0
Investissement					
AE	390 265	1 357 745	2 782 722	0	0
CP	316 308	1 132 520	3 096 554	0	0
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	14 055 936	10 465 663	-6 060 361	0	0
<i>Pour information prélèvement sur trésorerie fléchée en opérations pour comptes de tiers correspondant à des versements sur les projets PIA à financement fléché.</i>	NC	-4 964 047	-2 717 287		
TOTAL PRÉLEVEMENT SUR TRÉSORERIE FLÉCHÉE	NC	5 501 616	-8 777 648		

9 Le tableau de synthèse budgétaire et comptable

TABLEAU
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Compte financier 2019	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	675 598,25	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	664 046,69	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 17 898 470,16	
	4 Niveau initial de la trésorerie	18 562 516,85	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	18 367 748,65	
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	194 768,20	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	13 449 592,93	
	6 Résultat patrimonial	1 306 965,73	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	1 337 623,94	
	8 Variation du fonds de roulement	1 333 782,65	
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	-
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautionnements et dépôts	-
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	-
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	-
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
12 Solde budgétaire =		10 652 047,94	
	12.a Recettes budgétaires	23 182 833,76	
	12.b Crédits de paiement	12 530 785,82	
13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		2 725 773,78	
14 Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers		- 2 238 273,66	
15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		5 688 000,50	
	15.a dont variation de la trésorerie fléchée	5 501 615,31	
	15.b dont variation de la trésorerie non fléchée	186 385,19	
16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		- 4 354 217,85	
17 Restes à payer		918 807,11	
Stocks finaux	18 Niveau final de restes à payer	1 594 405,36	
	19 Niveau final du fonds de roulement	1 997 829,34	
	20 Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 22 252 688,01	
	21 Niveau final de la trésorerie	24 250 517,35	
	21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	23 869 363,96	
	21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	381 153,39	

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale



10 CONCLUSION ET PROJET DE DÉLIBÉRATION

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 187,32 ETPT dont 1 ETPT sous plafond et 186,32 ETPT hors plafond,
- 13 449 593 € d'autorisations d'engagement dont :
 - ✓ 7 409 318 € personnel,
 - ✓ 4 594 877 € fonctionnement et intervention,
 - ✓ 1 445 398 € investissement,
- 12 530 786 € de crédits de paiement dont :
 - 7 409 318 € personnel,
 - 3 946 012 € fonctionnement et intervention,
 - 1 175 456 € investissement,
- 23 182 834 € de recettes,
- 10 652 048 € de solde budgétaire positif.

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 5 688 000,50 € de variation de trésorerie,
- 1 306 965,73 € de résultat patrimonial,
- 1 337 623,94 € de capacité d'autofinancement,
- 1 333 782,65 € de variation de fonds de roulement.

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 1 306 965.73 € en réserves.

Les tableaux des emplois (tableau 1), des autorisations budgétaires (tableau 2), de l'équilibre financier (tableau 4), de la situation patrimoniale (tableau 6), le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.